

# L'analyse de vos charges de copropriété par des professionnels des achats



## Négociation

Nous renégocions les  
contrats avec **les prestataires  
sous contrat**



## Proximité

Nos recommandations  
s'appuient sur l'**analyse des  
contrats et les visites d'immeuble**



## Indépendance

Nous ne percevons **aucune  
commission de courtage  
ni d'apport d'affaires**

Ile-de-France

Auvergne - Rhône-Alpes



[econhomes.fr](https://econhomes.fr)

[bonjour@econhomes.fr](mailto:bonjour@econhomes.fr) - 09 86 45 11 45

# Nous intervenons en complément de vos actions de mises en concurrence

## 1. Diagnostic gratuit des contrats de l'immeuble

Après une analyse complète des charges courantes de l'immeuble, nous présentons nos recommandations



## 2. Mise en œuvre des recommandations validées

Nous optimisons les modalités contractuelles et ajustons les cahiers des charges avec les fournisseurs sous contrat



## 3. Partage et suivi des économies

Les charges ne peuvent que réduire : notre rémunération est exclusivement basée sur un partage des économies pendant les deux premières années



## Comment démarrer un projet dans votre copropriété ?

1. Validation de notre intervention par le Conseil Syndical
2. Collecte des données auprès du gestionnaire de copropriété
3. Présentation du rapport de diagnostic sous un mois



[econhomes.fr](https://econhomes.fr)

bonjour@econhomes.fr - 09 86 45 11 45